



Consultation sur l'élaboration du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques

**Mémoire de
l'Association des distributeurs d'énergie du
Québec**

**présenté à
Transition énergétique Québec**

Décembre 2017

Mémoire de l'Association des distributeurs d'énergie du Québec

Dans le cadre de ses travaux, Transition énergétique Québec (TEQ) procède à une consultation populaire relative à l'élaboration du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques afin d'atteindre les cibles de réduction d'émissions de gaz à effet de serre fixées par le gouvernement du Québec.

L'Association des distributeurs d'énergie du Québec (ADEQ) soumet ses commentaires relatifs aux moyens et mesures déployés afin de faire une transition vers une économie à plus faible empreinte carbone.

L'ADEQ

Fondée il y a près de 60 ans, l'Association des distributeurs d'énergie du Québec (ADEQ) a pour mission d'être à l'écoute des intérêts et des besoins évolutifs de la population québécoise et leader en matière d'énergie, tout en représentant ses membres desservant l'ensemble du territoire québécois et en les accompagnant dans l'optimisation de leur offre énergétique. L'association représente des entreprises distributrices d'énergie et leurs détaillants œuvrant au Québec. Ses membres emploient quelque 17 000 travailleurs qualifiés et comptent près de 2 300 points de service répartis sur tout le territoire québécois. Initialement spécialisés dans la vente au détail de produits pétroliers, ses membres souhaitent diversifier leur offre en intégrant de nouvelles énergies plus vertes et en offrant des carburants traditionnels toujours plus performants et à plus faible empreinte carbone.

Aujourd'hui, la décarbonisation de l'économie est au cœur des préoccupations. L'ADEQ et ses membres veulent y participer activement en travaillant de concert avec Transition énergétique Québec, les élus et les différents acteurs intéressés par la transition énergétique.

Diversification des sources d'énergie à plus faible empreinte carbone

Par les différents moyens et mesures qui découleront du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, le Québec se dirigera vers une économie à plus faible empreinte carbone dans les années à venir. Cependant, ces mesures et moyens déployés doivent permettre à l'économie québécoise de demeurer compétitive relativement à ces voisins et partenaires commerciaux.

De plus, il est important d'assurer la sécurité énergétique des Québécois et de répondre à leurs besoins énergétiques adéquatement. Il serait hasardeux d'effectuer une transition énergétique vers une seule source d'énergie, voire que deux sources d'énergie dominantes. Le Québec ne doit pas être à la merci d'une seule source d'énergie et ainsi se mettre en situation de vulnérabilité face à des événements imprévus mettant en péril l'approvisionnement en énergie.

Il faut mettre en place une stratégie de diversification des sources d'énergie à plus faible empreinte carbone, avoir un portefeuille bien garni de sources d'énergie qui nous permettra de satisfaire les besoins énergétiques des Québécois et leur donner le choix d'utiliser la bonne énergie pour la bonne utilisation. Au surplus, cette stratégie permettra de diversifier également les sources d'approvisionnement et ainsi être moins vulnérables aux événements qui pourraient perturber l'approvisionnement d'une source d'énergie.

Un réseau bien établi au service de nouvelles énergies

Les distributeurs membres de l'ADEQ sont des acteurs importants de la distribution d'énergie. L'expertise qu'ils ont développée leur a permis de traverser les époques et est unique et précieuse pour atteindre les cibles ambitieuses que le Québec s'est données d'ici 2030. Leurs réseaux se trouvent sur l'ensemble du territoire québécois et même en régions éloignées. Plusieurs d'entre eux s'intéressent à la distribution de différentes formes d'énergie notamment le propane, les carburants et combustibles renouvelables, la biomasse, le solaire et le déploiement de bornes de recharge électrique à travers leur réseau, permettant d'offrir la bonne source d'énergie pour les bons besoins.

La présence de ces entreprises dans la distribution de nouvelles formes d'énergie ne pourra qu'accroître la disponibilité de sources d'énergie à plus faible empreinte carbone et la concurrence au bénéfice des consommateurs, notamment dans la distribution possible de gaz naturel liquéfié, de gaz naturel comprimé voire même un jour d'hydrogène! Au surplus, les réseaux des distributeurs membres de l'ADEQ sont bien établis, positionnés aux bons emplacements et faciles d'accès pour l'approvisionnement des consommateurs. Ces entreprises existantes contribuent grandement à l'économie locale des régions créant de bons emplois.

Il est économiquement beaucoup plus rentable de bonifier l'infrastructure existante et ainsi en maximiser l'utilisation. Des mesures incitatives devraient favoriser l'ajout d'équipements de distribution de nouvelles énergies plus vertes au réseau existant autant dans les stations-services que les postes automatisés

pour camionneurs. Ces mesures pourront stimuler l'offre de sources d'énergie et ainsi stimuler la demande notamment de différents types de véhicules carburant à des énergies à plus faible empreinte carbone.

La décroissance du chauffage au mazout

Bien que l'utilisation du mazout pour se chauffer soit appelée à diminuer davantage au cours des prochaines années, il est important de connaître les risques d'une mesure qui interdirait le remplacement et l'installation d'équipements efficaces de chauffage au mazout et ainsi éviter de mettre en péril notre bilan environnemental de même que la sécurité énergétique de tous les Québécois.

Le chauffage biénergie (électricité-mazout) joue un rôle crucial

Depuis plusieurs décennies, nous avons vu fondre la part du marché du mazout de chauffage. Durant les années 60, la part de marché de cette source d'énergie était de plus de 80 % du marché résidentiel et elle n'est plus que de 6 % aujourd'hui. Les gains en termes de réduction de gaz à effet de serre ont été considérables. Par ailleurs, le mazout de chauffage a atteint sa masse critique au-delà de laquelle toute diminution supplémentaire sera difficile à encaisser.

Cette précarité du marché du mazout risque d'entraîner une diminution importante du recours à la biénergie et engendrer des effets pervers sur le bilan environnemental du Québec.

La clientèle du secteur du mazout de chauffage joue un rôle essentiel en réduisant la pression sur l'ensemble du réseau électrique lors des périodes de pointes hivernales, au moment où la demande d'électricité est à son sommet. L'utilisation de la biénergie électricité-mazout permet de diminuer l'importation d'électricité produite notamment par des centrales thermiques autrement plus émettrices de gaz à effet de serre.

D'ailleurs, autant à Hydro-Québec qu'à la Régie de l'énergie, l'on exprime depuis plusieurs années des préoccupations liées à l'effritement du marché de la biénergie électricité-mazout. Lors de causes tarifaires, la Régie de l'énergie a questionné la société d'État relativement à ses initiatives pour maintenir la biénergie.

À cet effet, Hydro-Québec produit un dépliant vantant les mérites du chauffage à la biénergie électricité-mazout depuis plusieurs années. Encore cette année, elle

a réédité un dépliant mis à jour reflétant notamment les nouveaux tarifs résidentiels et les avantages de ce mode de chauffage.

Des équipements de chauffage au mazout comparables au gaz naturel

L'industrie du mazout contribue également à la diminution des émissions de GES en commercialisant des équipements de chauffage toujours plus performants et efficaces. Depuis maintenant une dizaine d'années, il existe des équipements de chauffage au mazout pouvant atteindre une efficacité de 96 % comparable à l'efficacité des équipements à gaz naturel.

Augmenter la part de carburants et combustibles renouvelables dans les carburants et combustibles traditionnels

La décarbonisation à grande échelle de l'économie ne pourra se faire à court terme, on doit donc envisager la distribution de carburants traditionnels plus performants et à plus faible empreinte carbone.

Des carburants et combustibles renouvelables comme l'éthanol et le biodiesel sont présentement ajoutés aux carburants et combustibles traditionnels ce qui diminue les émissions de GES. On doit trouver une façon d'augmenter la part de ces carburants renouvelables dans la composition des carburants et combustibles traditionnels.

Ouvrir la porte au développement de nouvelles énergies

L'expérience de nos membres démontre clairement que l'implantation de nouvelles sources d'énergie comporte son lot de défis à relever, pour en faire une réalité. Chaque énergie nouvelle a ses particularités, nécessite la mise en place d'un réseau d'approvisionnement sécuritaire et efficace, exige une stabilité dans la qualité des produits, nécessite des masses critiques importantes pour atteindre un prix intéressant pour les clients finaux et nécessite un délai d'acceptation et de confiance auprès des utilisateurs. Tous ces points ralentissent l'implantation court terme.

Certains projets démontrent que du mazout et du distillat renouvelable fait à base de biomasse sont en voie de pouvoir être commercialisés à grande échelle et pourrait être une option pour remplacer le mazout traditionnel dans le futur. La disparition des équipements de chauffage au mazout viendrait nuire à ces nouveaux produits qui répondent clairement aux objectifs de réduction de gaz à effet de serre.

Conclusion

Il n'y a pas de solution unique à la décarbonisation de l'économie. Il y a de la place pour plusieurs énergies à plus faible empreinte carbone dans le paysage énergétique québécois. On doit être à l'écoute du marché québécois, mais également regarder ce qui se passe dans les marchés adjacents au Québec et partout ailleurs dans le monde. Les distributeurs d'énergie membres de l'ADEQ sont prêts à s'impliquer activement dans la transition énergétique et désirent mettre leur important réseau de distribution à la disposition de nouvelles formes d'énergie à plus faible empreinte carbone.

Sonia Marcotte

Présidente-directrice générale

Association des distributeurs d'énergie du Québec